

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 16 septembre 2021

**Présents :** M. GARNIER Patrice. Mme HAMEL Marie-Claude, M. ROCHEFORT Jean-Luc, Mme ROTH Nathalie, M. GALOPIN Jacky, Mme GOBE Laetitia, M. DANIEL Gilbert , Mme VEILLARD Isabelle, M. PIEL Yves, M. THELLIER Roger, M. HAMEL René, Mme CHERBONNEL Isabelle, M. BERNARD Éric, Mme CROCHET Brigitte, M. JAMES Philippe, Mme HAMEL Valérie, Mme BOUGON Nathalie, Mme CHADUC Fabienne, M. PICOT Xavier, M. AMIOT Christophe, M. GERARD Stéphane , Mme LOYER Pascaline, Mme MOTTAIS Régine, M. COUILLARD Marin, M. HESLOUIN Guillem, Mme OLIVIER Linda, Mme JEHAN Marina.

**Ayant donné pouvoir :**

**Absent(s) excusé(s) :** /

**Absent(s) :** /

Mme Isabelle VEILLARD a été nommé(e) secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 29 juin 2021 est adopté à l'unanimité

M. GARNIER donne lecture des cartes de remerciements

- De la famille HAMEL, suite au décès de Anne-sophie (Belle-fille de Marie-Claude) et renouvelle au nom des membres du conseil toutes ses sincères condoléances ?
- M. et Mme HESLOUIN Lucien, pour le bouquet de fleurs offert lors de leurs noces d'or

\* Suite au versement de la subvention annuelle aux associations de :

- Club de l'Age d'Or
- Les Restos du Cœur
- L'Association Rêves
- Parigny S'Anime

### **Ordre du jour**

#### **Demande de Prêt : Budget communal - Travaux de voirie Rue St Berthevin et Résidence Clos de la Jaunière, Rénovation Salle des Associations et logement communal de MILLY**

- le conseil municipal décide la réalisation d'un prêt auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant : 450 000 € au taux de 0.60 % pour une durée de 12 ans avec une périodicité trimestrielle pour le financement des travaux de voirie Rue St Berthevin et Résidence Clos de la Jaunière, Rénovation de la Salle des Associations et du logement communal de MILLY

### **Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) – Mise aux normes des sanitaires et vestiaires des ateliers techniques**

Monsieur le Maire expose que le projet d'extension des ateliers a obtenu une subvention dans le cadre de la DETR en 2020.

Compte tenu que le projet a été revu et qu'il nécessite une mise aux normes des sanitaires et vestiaires

Ces nouveaux travaux peuvent être susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) complémentaire.

Le montant estimé des travaux s'élève à 95 000.00 € HT, soit 114 000.00 € TTC.

Le Conseil Municipal à l'unanimité Sollicite une subvention d'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

### **Personnel Communal : Adhésion à la mission de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes du Centre de Gestion de la Manche**

le conseil municipal **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'adhésion à la mission de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes que propose le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche.

### **Fonds de Solidarité pour le logement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de renouveler sa participation pour l'année 2021 pour un montant de 1 925.70 € pour 2 751 habitants, somme qui sera prélevée sur l'article 65738 « Autres organismes publics » et de mandater la contribution sur le compte CAF, gestionnaire du dispositif, suivant R.I.B. remis.

### **Salle des Associations de la Commune déléguée de MARTIGNY**

Monsieur Yves PIEL, maire délégué de MARTIGNY souhaite ouvrir à la location aux particuliers la salle des Associations de MARTIGNY. Cette salle peut contenir 35 personnes environ et elle est souvent demandée.

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir à la location la salle des associations de la commune déléguée de MARTIGNY et fixe le tarif de location comme suit à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 60 €
- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 70 €

### **Manche Numérique : Convention – Cadre relative à l'environnement Numérique de Travail pour le 1<sup>er</sup> degré :**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention afin de mettre en place l'ENT avec Manche Numérique

### **Droits de réservation de logements sociaux auprès d'un ou plusieurs organismes de logement social (bailleurs sociaux)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte les conventions de réservations de logements HLM telles que définies pour la loi ELAN et proposées par les organismes bailleurs sociaux,
- Autorise M. le Maire Mesdames ou Messieurs les maires adjoints à signer les conventions avec les organismes :
  - HLM COUTANCES-GRANVILLE pour 6 logements HLM Résidence Bellevue
  - HLM du COTENTIN pour 6 logements HLM Résidence les Marronniers et 4 HLM Rue des Ecoles,
  - MANCHE HABITAT pour 8 logements Rue des Jardins de la Gare, et bientôt une nouvelle dotation de 6 logements Résidence les Cytises en cours de construction.

### **Convention de financement Appel à Projets pour un socle numérique dans les Ecoles élémentaires :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la demande de subvention qu'il a faite dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Ce dossier permet de financer l'acquisition de 5 nouveaux ordinateurs pour l'école, ainsi que des visualiseurs. Un abonnement ENT (Environnement numérique de travail) est également pris en charge.

Ce dossier de demande de subvention a été fait en ligne sur la plateforme des démarches simplifiées. Un accord de subvention est accordé d'un montant de total 4 494.00 € pour 6 750 € de dépenses (5 600 € concernant l'acquisition de 5 ordinateurs et 7 visualiseurs, 1 150 € concernant l'abonnement ENT).

Le conseil Municipal, à l'unanimité accepte les termes de la convention AAP SNEE,

### **RD 977 – Aménagement de la traverse du bourg de PARIGNY entre l'entrée d'agglomération nord-est et la place de l'Eglise**

Vu la délibération du Conseil Départemental CP 2020-11-16.3-3 du 16 novembre 2020 : assistance technique aux collectivités - RD 977 – Aménagement de la traverse du bourg de Parigny entre l'entrée d'agglomération nord-est et la place de l'Eglise – Commune de GRANDPARIGNY ;

Afin d'améliorer le cadre de vie des riverains et de sécuriser les déplacements à l'entrée nord-est du bourg de Parigny, la commune de GRANDPARIGNY a décidé de réaliser un aménagement de sécurité sur la RD 977 ;

Le montant global de l'opération est estimé à 409 000 € HT, soit 490 800.00 € TTC.

Le montant de la part communale des travaux est estimé à 329 583.33 € HT, soit 395 500.00 € TTC ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- Approuve les conditions techniques et financières ci-dessus énumérées ;
- S'engage à rembourser au département :
  - Le montant des travaux estimé à 329 583.33 HT ;
  - La participation financière forfaitaire de 6 % du coût des travaux correspondant aux moyens d'études et frais généraux du département soit 19 775 € ;
  - La participation au FCTVA de 1.08353 % du coût des travaux soit 3 571.13 € ;
- Soit une participation communale totale pour cette opération de 352 929.46 € HT.

### **Questions et informations diverses**

Repas du CCAS : ils sont fixés :

CHEVREVILLE – 21 novembre

MARTIGNY – 28 novembre

MILLY – 31 octobre

PARIGNY – 24 octobre

Elections Présidentielles : 10 et 24 avril

Elections législatives : 12 et 19 juin

CHEVREVILLE : M. DANIEL indique que les peintures sur les murs extérieurs de la salle sont finies aujourd'hui. La clôture autour du terrain de tennis devrait être réalisée prochainement.

Les travaux du programme voirie commencent.

MARTIGNY : M. PIEL indique que nous avons récupéré le logement communal après la procédure d'expulsion et qu'il est reloué. Des changements de locataires vont intervenir pour la maison de l'ancien presbytère de MARTIGNY et le logement Rue ST Berthevin à PARIGNY.

M. GALOPIN donne un point sur les travaux en cours :

- Le programme de voirie 2021 est en cours d'exécution,

- l'aménagement du local archives au sous-sol des écoles a été réalisé pendant les vacances, reste une isolation à ajouter compte tenu de l'humidité.

- L'Agence Technique Départementale a réalisé la semaine dernière le busage pour l'aire de croisement Route Arthur Legrand sur une longueur d'environ 130 mètres. M. JAMES demande s'il serait possible de prévoir un panneau de signalisation à la fin de l'aire de croisement.

- Dans le cadre du marché à bons de commande, les travaux d'extension du réseau eaux pluviales Allée de la Recheudière sont quasiment terminés.

- Le SDEAU doit commencer la réfection des canalisations eaux potables de la Résidence du Clos de la Jaunière la semaine prochaine et l'entreprise PIGEON doit réaliser les travaux d'aménagement à partir du 9 octobre.

M. GARNIER informe que la rentrée s'est bien déroulée pour les 170 élèves, la classe des petites sections compte 31 enfants, c'est beaucoup. Cette rentrée est organisée avec le même protocole pour accueillir les enfants, les parents restent à l'extérieur de l'école.

Mme ROTH fait le point sur le dispositif « Argent de Poche », 5 jeunes ont participé cet été. Cela s'est très bien passé, les jeunes sont contents et ont été très bien accueillis par le personnel.

La distribution des chéquiers loisirs se poursuit : 40 enfants sont venus acheter leur chéquier la semaine dernière et 35 aujourd'hui.

-